

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

### SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : **PREMAZOR TURBO**

Design code : A21953A

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Herbicide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Syngenta France SAS  
1 avenue des Prés  
CS 10537  
78286 Guyancourt Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 39 42 20 00

Téléfax : +33 (0)1 39 42 20 10

Adresse e-mail : sds.ch@syngenta.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel : 0 800 803 264

d'urgence Accident transport 06 11 07 32 81

Centre anti-poison de Paris 01 40 05 48 48

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 H319

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 1 H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage: Règlement (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Eliminer le contenu/ le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Information supplémentaire : EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau (largeur de zone : se référer à l'étiquette).

SPe 4 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés, et dans toutes autres situations où le risque de ruissellement est important.

Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 24 heures.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

### 2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
glyphosate IPA salt	38641-94-0	Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic2; H411	31,62 % W/W
diflufenican	83164-33-4 616-032-00-9	Aquatic Chronic3; H412	3,51 % W/W

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inha-  
lation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- Premiers soins après con-  
tact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après con-  
tact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Premiers soins après in-  
gestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après  
contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

---

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

---

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédure d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.1. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédure d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

---

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

---

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Porter un vêtement de protection.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection des voies respiratoires : Porter un masque approprié.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Pour plus de recommandations spécifiques à l'utilisation de ce produit, consulter la section 15 et l'étiquette.**

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: liquide
Apparence	: visqueux
Couleur	: blanc cassé
Odeur	: aromatique, sucrée
pH	: aucune donnée disponible
pH solution	: 5 (à 1 %)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: aucune donnée disponible
Point de fusion	: aucune donnée disponible
Point de congélation	: aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100°C
Température d'auto-inflammation	: aucune donnée disponible
Température de décomposition	: aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de vapeur	: aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: aucune donnée disponible
Densité relative	: aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,14 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: aucune donnée disponible
Log Pow	: aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: non explosif
Propriétés comburantes	: non comburant
Limites d'explosivité	: aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

### 10.2 Stabilité chimique

Non établi.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

### 10.4 Conditions à éviter

Rayons direct du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

---

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat, > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 rat, > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

---

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson	:	CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel), 10 - 100 mg/l, 96 h
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	:	CE50 <i>Daphnia magna</i> , 10 - 100 mg/l, 96 h
Toxicité des plantes aquatiques	:	CE50r <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> (algues vertes), < 1 mg/l, 72 h

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Eviter le rejet dans l'environnement.

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des



## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

produits dangereux.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Transport par route (ADR/RID)

**14.1 Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unie:** MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (DIFLUFENICAN)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4 Groupe d'emballage:** III  
Etiquettes: 9  
**14.5 Dangers pour l'environnement :** Dangereux pour l'environnement

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1 Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unie:** MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (DIFLUFENICAN)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4 Groupe d'emballage:** III  
Etiquettes: 9  
**14.5 Dangers pour l'environnement :** Polluant marin

#### Transport aérien (IATA-DGR)

**14.1 Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unie:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (DIFLUFENICAN)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4 Groupe d'emballage:** III  
Etiquettes: 9

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne pas déverser dans l'environnement (polluant marin).

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Catégories de danger selon Directive 2012/18/UE "SEVESO III" : E1 Danger pour l'environnement aquatique dans la catégorie aiguë 1 ou chronique 1

Rubriques pertinentes selon nomenclature ICPE (France) : 4510

Rubrique contraignante : 4510

### PRECONISATIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES OPERATEURS :

**Pour protéger l'opérateur, porter :**

**Pulvérisations manuelles à l'aide de pulvérisateurs à dos « petits appareils portés »**

Pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Combinaison de protection de catégorie III type 5/6

OU

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant

- EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Pendant l'application

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3

- Combinaison de protection non tissée de catégorie III type 5/6.

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Combinaison de protection non tissée de catégorie III type 5/6

OU

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant

- EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

### Traitement des surfaces basses à l'aide d'un tracteur équipé d'un pulvérisateur à rampe avec des buses portées ou trainées

#### Pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

#### Pendant l'application

##### *Si application avec tracteur avec cabine :*

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine,

##### *Si application avec tracteur sans cabine :*

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

#### Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Type de formulation :

SC – suspension concentrée

Utilisation professionnelle.

## PREMAZOR TURBO

Version 1 - Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 02.11.2016

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.